

COMMUNE: **758 SAINT MARTIN LES BOULOGNE**

62 BOULOGNE SUR MER ARRONDISSEMENT:

TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE BOULOGNE-SUR-MER

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 062-216207589-20230329-2023_BP-BF

N° 1259 COM (1) **TAUX FDL**

2023

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

- RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022 1	Taux de référence 2023 2	Taux plafonds 2023 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2023 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2023 5	Taux votés 2023 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2023 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	14 394 908	50,41	125,87	15 120 000	7 621 992	50.41	7 621 992
Taxe foncière non bâties (TFNB)	78 168	60,35	122,34	86 300	52 082	60.35	52 082
Taxe d'habitation (TH)	286 267	25,12	61,12	306 592	77 016	25.12	77 016
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Total 7 751 090							
Тахе	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2023	Taux de majoration voté 2023	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2023)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.							ee.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8 9		10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2023,
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité			excède le taux plafond	cochez la case
Taxe foncière non bâties (TFNB)				indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit	
Taxe d'habitation (TH)	7 751 090			obligatoirement être votée.	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total o	olonne 5)			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
>>>	0			110 637	0	16 136	570 134	696 907

ARRAS

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)

7 751 090

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11) 696 907

Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023 8 447 997

=

Le 02 MARS 2023 Pour la Direction des Finances publiques, **CLAUDE GIRAULT**

> DIRECTEUR DEP. DES FINANCES **PUBLIQUES**

Le

Pour la Préfecture,

Le 30/03/2023

Pour la Commune,

#signature#



Liberté Égalité

COMMUNE: **758 SAINT MARTIN LES BOULOGNE**

62 BOULOGNE SUR MER ARRONDISSEMENT:

TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE BOULOGNE-SUR-MER

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

ID: 062-216207589-20230329-2023_BP-BF

N° 1259 COM (2) **TAUX**

FDL 2023

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS 2		2. BASES EXONÉRÉES		3. PRODUITS DES IFER	
Taxe foncière bâtie :		Taxe foncière bâtie :		a. Éoliennes et hydroliennes	
a. Personnes de condition modeste	6 046	a. Par le conseil municipal		b. Centrales électriques	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	41 055	b. Par la loi	596 603	c. Centrales photovoltaïques	
c. Exonérations de longue durée (logem. sociaux)	16 431	Taxe foncière non bâtie :		d. Centrales hydrauliques	
d. Locaux industriels	44 090	a. Par le conseil municipal		e. Centrales géothermiques	
Taxe foncière non bâtie	3 015	b. Par la loi (terres agricoles)	7 652	f. Transformateurs électriques	
Taxe d'habitation :		c. Par la loi (autres)		g. Stations radioélectriques	
a. Dotation pour perte de THLV		Cotisation foncière des entreprises		h. Installations gazières et autres	
b. Dotation pour Mayotte		a. Par le conseil municipal		5. RÉFORMES FISCALES	
Cotisation foncière des entreprises :		b. Par la loi		Taxe d'habitation :	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>	4. BASES TAXÉES DE TAXE D'HABITAT	TION	a. Fraction de TVA nationale (%)	
b. Base minimum		a. Hors résid. principales et log. vacants	306 592	`	
c. Locaux industriels		b. Logements vacants soumis à la THLV		<u> </u>	1,074371
d. Autres allocations		b. Logomento vacanto soumis a la TTLV		o. odemoient doncotedi	1,074371

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2022 au niveau :		Taux plafonds de 2023	Taux des EPCI de 2022	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2023	
	national 11	départemental 12	13	14	(col. 13 - col. 14) 15	
Taxe foncière bâtie (TFB)	38,28	50,67	126,68	0,81400	125,87	
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,44	50,51	126,28	3,94000	122,34	
Taxe d'habitation (TH)	22,98	29,88	74,70	13,58000	61,12	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	

6.3. DIMINUTION SANS LIEN: année antérieure à 2023 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée

b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

	>>>
s	>>>

6.2. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2022 au niveau:

a. National

b. Communal

Taux maximum:

a. Taux communal majoré à ne pas dépasser

b. Taux maximum de la majoration spéciale

>>> >>>

Taux de CFE perçue en 2022 par la communauté d'agglomération. La communauté urbaine ou de communes ayant opté pour

la fiscalité professionnelle unique

33,62

>>>

>>>